

ÉTUDES DE MÉDECINE ET DENTISTERIE

De Block : un concours en fin d'étude ?

C'est la dernière idée de la ministre Maggie De Block : elle veut limiter le nombre de médecins et dentistes en fin d'étude. Ça hurle.

La ministre de la Santé publique, Maggie De Block, a sorti un lapin de son chapeau. Mais, ça n'a rien de magique : elle veut instaurer l'obligation de posséder une « attestation de contingentement » en fin d'études de médecine et de dentisterie.

Concrètement, avec cette disposition, les médecins et dentistes ne pourront obtenir une place de stage et un numéro Inami, et ainsi facturer ses prestations à l'assurance maladie s'ils ne détiennent pas cette fameuse attestation.

Le nombre de ces attestations sera calqué sur celui des

numéros Inami prévus. Cela concerne les étudiants en médecine qui entameront leur parcours du combattant en septembre 2019 et les futurs dentistes qui sont rentrés en septembre 2018. Conséquence : certains étudiants arrivés au bout de leurs études risquent de ne pouvoir exercer leur profession.

De cette façon, Maggie De Block veut régler une bonne fois pour toutes le « problème » des étudiants en médecine et dentisterie surnu-

Résultats des examens d'entrée 2018 : 1 138 lauréats en médecine pour un peu moins de 600 numéros.

méraires, trop nombreux à être diplômés par rapport au nombre de numéros Inami disponible.

Un bras de fer avait déjà eu

lieu du côté francophone, qui « surdiplôme » depuis de nombreuses années. L'instauration d'un examen d'entrée en 2017 avait permis d'apaiser les tensions.

Celles-ci ont toutefois été ravivées à la suite des résultats des deux sessions de l'examen d'entrée 2018 : 1 138 lauréats en médecine pour un peu moins de 600 numéros. « *Laisser des gens entamer des études de médecine tout en sachant que près de la moitié d'entre eux est de trop, ce n'est pas correct* », avait commenté à l'époque la ministre.

Mais, signe que tout n'est pas perdu, la ministre ajoute qu'elle va « *proposer dans le cadre de la Conférence interministérielle Santé publique, élargie aux ministres des entités fédérées en charge de l'enseignement, d'entamer la négociation d'un protocole d'accord* ».

Les réactions n'ont pas tardé à fuser. ■

RÉACTIONS

FEF (Fédération des étudiants francophones) « *Ce système est mauvais pour les étudiants qui sont une nouvelle fois plongés dans l'incertitude, pour ceux qui veulent entamer des études de médecine et en sont empêchés mais aussi pour toute la population car plus de 200 communes au sud du pays se trouvent dans une situation de pénurie* », pointe M. Michiels, président de la FEF.

La FEF demande que cesse ce « *chantage politique* » et exige « *une vraie réflexion autour d'un système de*

soins de santé accessible à toute la population ».

Unécof (Union des étudiants de la Communauté française) dénonce cette limitation supplémentaire qui fera office de « *doublé peine* » pour des étudiants qui ont déjà dû se soumettre à un examen d'entrée. De plus, « *Pourquoi limiter autant le nombre de médecins belges ?* », se demande Morgane Justens, présidente de l'Unécof. « *Alors qu'on assiste à une arrivée massive de médecins étrangers qui ne sont pas soumis à ces restrictions.* ».

CIUM (Comité inter-

universitaire des étudiants en médecine) en appelle à une concertation urgente entre tous les acteurs. « *Un concours en fin de sixième année d'études serait un scénario catastrophique.* »

cdH La ministre wallonne de la Santé, Alda Greoli (cdH), explique que ça ne va pas aider à résoudre la pénurie qui fait rage au sud du pays : 144 communes wallonnes se trouvent dans une situation de pénurie en termes de médecin généraliste. Alda Greoli appelle Mme De Block à « *concerter davantage ce type d'annonce* » et demandera l'inscription de ce point au prochain comité de

concertation. Elle demande enfin de laisser le temps à l'examen d'entrée francophone instauré en 2017 de faire ses preuves avant de vouloir le corriger.

Écolo plaide pour une logique de planification territoriale de l'offre de soin, au lieu des quotas Inami, afin de répondre aux besoins réels de la population. Pour les écologistes, organiser une politique de santé de qualité, accessible et équitable est « *impossible en s'obstinant dans le système actuel ou dans un système de contingentement tel que proposé par Maggie De Block.* »